



Achat d un chaton

Par jenny

bonjours je me permet de me tourner vers vous aujourd'hui

voila j ai acheter un chaton de race Maine coon il y a deux mois, paiement en espèce, aucun contrat de vente. Ce chaton ma était vendu pour Loof entier

A ce jour la personne qui me la vendu ne ma toujours pas fournie icad de mon chaton a mon nom et ne ma toujours pas remit le pedigree de mon chaton

cette personne ma informer dit jour plus tard après l achat de mon chaton que j aurai les document de mon chaton que si je le fait stériliser
hors a aucun moment avant l achat de mon chaton je n est était informer que je je devrai steriliser mon chaton pour obtenir c document

les seul document que je possède a ce jours son le carnet de santé
le certificat de bonne santé et carte icad provisoire au nom de la personne qui me la vendu

quelque je peut faire svp j ai déjà contacter icad sans réponse pour l instant
Le loof aucune réponse car c secret professionnel
es que je peut faire u dépôt de plainte mais sou quel motif merci a vous

Par Indigo

Bonjour Jenny,

Avez-vous acheté votre chaton à un professionnel ou à un particulier ?

Cordiaement

Par ESP

Bonjour et bienvenue,

Tout ce que je peux faire pour vous est de vous communiquer ce lien...

[url=https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Animaux/Domestiques-de-compagnie/Protections-des-acquereurs-de-chiens-et-de-chats]https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Animaux/Domestiques-de-compagnie/Protections-des-acquereurs-de-chiens-et-de-chats[/url]